

---

## Documents sauvegardés

Lundi 3 février 2025 à 14 h 50

1 document

---

# Sommaire

---

## Documents sauvegardés • 1 document

Le Figaro

13 mars 2023

### ChatGPT est-il écrivain ?

En décembre 2022, Ammaar Reshi, un concepteur californien de 28 ans, veut offrir un cadeau au premier enfant d'un couple d'amis. Lui vient alors l'idée d'utiliser l ...

3

## Documents sauvegardés

LE FIGARO

© 2023 Le Figaro. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 3 février 2025 à lycée ANTOINE DE SAINT EXUPERY à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20230313-LF-1042x20x2176006015

Nom de la source	Lundi 13 mars 2023
Le Figaro	Le Figaro • no. 24434
Type de source	• p. 19
Presse • Journaux	• 1637 mots
Périodicité	Quotidien
Couverture géographique	Enquête
Nationale	
Provenance	France



## ChatGPT est-il écrivain ?

La récente irruption du robot conversationnel ChatGPT pose aux écrivains et aux éditeurs plusieurs problèmes d'ordre intellectuel et juridique : ChatGPT est-il vraiment un créateur ? Et, si oui, quel pourrait être son statut dans la littérature ?

Develey, Alice

**E**n décembre 2022, Ammaar Reshi, un concepteur californien de 28 ans, veut offrir un cadeau au premier enfant d'un couple d'amis. Lui vient alors l'idée d'utiliser l'intelligence artificielle (IA) pour écrire et illustrer un livre jeunesse. « *Je voulais une histoire qui montrerait la magie de l'IA aux enfants* », a-t-il expliqué sur Twitter. Commence dès lors un échange de deux jours avec le robot conversationnel ChatGPT, durant lesquels Ammaar affine ses questions et ses envies. « *C'était comme avoir un collègue avec lequel je pouvais gamberger dans un jeu de questions-réponses.* » ChatGPT lui concocte un récit, et le générateur d'images Midjourney lui donne une forme, le visage d'une petite fille aux grands yeux bleus et celui d'un gentil robot. L'ouvrage terminé fait 26 pages, Ammaar Reshi décide de le mettre en vente sur Amazon. « *Il s'est pour l'heure écoulé à 1 400 exemplaires.* »

*Alice and Sparkle* est vendu et noté au même titre que n'importe quel livre de Victor Hugo ou de Guillaume Musso sur Amazon. Roman jeunesse, poésie, nouvelles technologies... Comme Ammaar Reshi, presque 300 « auteurs » affichent

clairement s'être servis de ChatGPT pour publier un livre sur Amazon. Et ils sont sûrement plus nombreux encore. Faut-il s'en inquiéter ? Que valent ces livres ? Dans un marché du livre où l'éditeur porterait une véritable attention au nombre d'ouvrages publiés et à leur qualité, ceux-ci n'auraient, à l'heure actuelle, aucune chance. Mais dans la surproduction de livres, notamment pour enfants, où le meilleur se noie, un ouvrage comme celui d'Ammaar Reshi peut surnager. Et la question est posée : l'intelligence artificielle peut-elle remplacer les écrivains de demain ?

Corpus préétabli

D'abord, il faut savoir ce que le robot a dans la tête. « *ChatGPT utilise un modèle d'intelligence artificielle générative où les mots sont codés en fonction de leurs contextes*, explique Laurence Devillers, professeur en IA à Sorbonne Université, qui a signé *Les Robots émotionnels* (L'Observatoire). *ChatGPT choisit ses mots en fonction de la question attribuée, grâce à un algorithme et un modèle obtenu à partir de données d'apprentissage.* » De fait, la machine « pense » à partir d'un corpus préétabli. « *Elle reprend les dires des documents*

NICOLAS  
MAXPPP

MAETERLINCK/BELGA/

*de sa base de données dont une grande partie vient de Wikipédia et majoritairement en anglais (46 %, et moins de 5 % en français).* » Ce qui pose immédiatement deux problèmes.

Le premier est une question évidente de droit. Si « *ChatGPT est constitué de plusieurs couches successives de savoir permettant au système de produire des contenus compréhensibles, ce qui compose ces différentes couches nous est inconnu* », relève Claude de Loupy, directeur de Syllabs, fournisseur de contenus en IA. Ce qui signifie que « *les auteurs n'ont pas donné leur autorisation pour que cet outil utilise leur production* ». De plus, abonde Michel Vivant, professeur émérite à l'École de Droit de Sciences Po, « *ce que l'IA a emmagasiné est possiblement sous droit d'auteur* ». En cela, toute publication à partir de ChatGPT peut être considérée comme de la contrefaçon. C'est d'ailleurs ce dont est accusé Ammaar Reshi outre-Atlantique. « *Le travail artistique d'une IA ne copie pas littéralement un artiste, il s'inspire des influences qu'il a acquises, un peu*

## Documents sauvegardés

*comme un artiste humain apprend des gens qu'il admire pour créer quelque chose de nouveau. »*

Il est très difficile à l'heure actuelle de reconnaître un texte produit par ChatGPT, y compris par des spécialistes. Des personnes travaillant elles-mêmes sur ChatGPT ont tenté de déceler des textes écrits par l'IA. Résultat ? Elles ont cru détecter plus de textes écrits par la machine que par l'humain, or, dans les faits, ils étaient bien moins nombreux. Néanmoins, l'aspect « *encyclopédique, souvent peu contextualisé* » de certains textes, précise Laurence Devillers, peut être une signature de la machine. Si l'on demande à ChatGPT d'écrire une fiction, le texte sera « *souvent sans nuance et sans originalité* ». Et c'est le deuxième problème posé par la machine.

Les mots de ChatGPT suivent des schémas de pensée, des équations, réduisant la langue à une somme d'opérations mathématiques. Or, comme le notait Barthes, « *le langage est une peau : (on) frotte son langage contre l'autre* ». En clair, nous parlons et nous sommes influencés par nos expériences, nos émotions. « *Si les modèles de langage peuvent donner l'impression de converser via du langage humain, analyse Giada Pistilli, chercheuse en éthique de l'IA à la Sorbonne, il serait faux de dire qu'ils disposent de toutes ses caractéristiques.* » Le danger réside dans la tentation d'anthropomorphiser ChatGPT, de lui prêter des caractéristiques humaines alors même qu'il s'agit d'un programme informatique. L'écriture n'est pas qu'une suite de données. C'est pourquoi mettre sur le même plan l'IA et l'écrivain pose un problème non seulement éthique, mais aussi artistique.

« Le robot imite, l'écrivain crée »

La machine peut-elle véritablement créer ? Ammaar Reshi répond oui. « *Je n'ai rien écrit, ChatGPT si. Je me vois plutôt comme un éditeur, un directeur artistique.* » Faut-il donc parler de « *conception* » d'un texte par l'IA dans ce cas ? Ou de « *génération* », comme le propose Giada Pistilli, puisque l'appareil « *génère du texte à partir d'autres textes et que cela n'a rien de créatif* » ? On ressent un certain flottement sémantique chez les spécialistes, et les avis divergent. Cette question de vocabulaire est pourtant importante parce qu'elle suppose alors des droits d'auteur à la machine.

Pour l'heure, l'IA ne peut prétendre à aucun droit d'auteur. Pour cela, « *on doit être en présence d'une « oeuvre » d'une part, celle-ci devant être « originale » d'autre part* », lit-on dans un article de Christophe Geiger, président de l'Association internationale pour l'avancement de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle, dans la revue *Propriété intellectuelle*. « *Comme aux États-Unis, la notion d'oeuvre n'est pas définie par le législateur français, européen ou international ; il est cependant communément admis qu'une intervention humaine est nécessaire pour que l'on soit en présence d'une oeuvre à protéger, au sens du droit d'auteur.* » Cela veut-il dire qu'il faille protéger les créations de l'IA ? « *Que resterait-il alors comme espace pour créer à l'écrivain ?* », s'interroge pour sa part Michel Vivant. La question reste ouverte. Mais, en tout état de cause, la création est le propre de l'homme. Ce que l'écrivain Bernard Werber défend en une phrase : « *Le robot imite, l'écrivain crée.* » En 2015, l'auteur a sorti *Depuis l'au-delà*, dans lequel un écrivain mort continue de publier des livres grâce à un système d'IA qui a pu récupérer toute sa produc-

tion écrite. Aujourd'hui, la réalité a rattrapé la fiction. De quoi s'en effrayer ? « *J'ai testé l'outil, il a fait un texte dans lequel il parle de fourmis. Il me copie, donc, mais il ne sait pas ce que je vais écrire.* » En somme, l'écrivain a toujours un pas d'avance, grâce à son imagination ou à ses intuitions. « *ChatGPT peut remplacer les écrivains remplaçables, la littérature de type Harlequin, avec des mécanismes déjà établis. Tout ce qui obéit en vérité à des bibles préfabriquées.* »

### Le facteur humain

Moins qu'une menace, Bernard Werber voit un certain bénéfice à l'IA. « *À cette époque où beaucoup de livres se ressemblent, ChatGPT va nous obliger à nous démarquer, à faire preuve d'innovation et d'originalité.* » L'auteur de thrillers Bernard Minier est plus réservé. « *Les écrivains ne partent pas de la pure imagination, qui n'existe pas, mais de la réalité, qu'ils transcendent. Franck Thilliez a demandé à ChatGPT d'écrire une histoire à ma manière avec le mot ardoise ; en quelques secondes, il avait composé quatre pages de synopsis, assez médiocres, mais qui parlaient d'un tueur nommé Ardoise. Ce qui veut dire qu'il a lu mes livres.* » Et d'ajouter : « *Jorge Luis Borges a dit que l'imagination est un mélange de mémoire et d'oubli. Or, si l'IA a lu 1 million de fois plus que les écrivains...* »

Quel problème y aurait-il à laisser la machine écrire si ses textes sont bons ? En 1975 déjà, alors qu'Émile Ajar, de son vrai nom Romain Gary, remportait pour la deuxième fois le prix Goncourt, d'aucuns émettaient l'hypothèse que ses livres étaient l'oeuvre d'un ordinateur. L'un des jurés du prix, Michel Tournier, déclarait d'ailleurs au *Figaro* : « *Si le meilleur roman de l'année a été écrit par*

## Documents sauvegardés

*un ordinateur, pourquoi ne le proclamerait-on pas ?* » Plus récemment, en 2016, une intelligence artificielle remportait (presque) un concours littéraire japonais. Et il y a quelques mois, dans le Colorado, l'outil d'images Midjourney gagnait un concours d'art. Alors ?

La production de ChatGPT pose des problèmes de fond : qu'en est-il de l'audace et de l'intérêt de la production littéraire ? Comme ses concepteurs ont veillé à nourrir la machine d'un corpus politiquement correct, son rendu est lisse et plat. L'IA ne peut que proposer une littérature d'eau tiède dont seuls pourraient rêver les « sensitivity readers ». Aucune maison d'édition française n'est prête à publier un livre écrit avec de l'IA. « *Les questions éthiques et juridiques sont indémêlables* », avance-t-on chez Lattès, alors que, déjà, cette maison soupçonne l'envoi de manuscrits écrits par des robots. « *L'édition littéraire recherche la singularité absolue, avec ses défauts, ses incohérences... L'humanité, en somme* », ajoute-t-on du côté de Gallimard.

L'ennui, avec la technologie, c'est qu'il est quasiment impossible de revenir en arrière une fois qu'elle est entrée dans l'usage. L'hydre de l'IA est ainsi faite qu'une de ses machines disparaîtrait, une autre naîtrait. Alors, ne faudrait-il pas voir la machine comme ce qu'elle est, c'est-à-dire un outil ? L'auteur de manga Eiichiro Oda, mondialement connu pour *One Piece*, a déjà sauté le pas et demandé à ChatGPT de l'aider à vaincre le syndrome de la page blanche. Il s'agirait donc moins d'entrer en compétition avec la machine, que (peut-être) de la faire coopérer. Aujourd'hui, le facteur humain est essentiel. Mais demain ? ChatGPT en est à ses prémices. À quand un ChatGPT 2.0, 3.0 ?

### Illustration(s) :

*imagerie*

Mettre sur le même plan l'intelligence artificielle et l'écrivain pose un problème éthique tout autant qu'artistique.

### Note(s) :

adeveley@lefigaro.fr